

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2018

Présents : MM RAVEL Jean-Paul, DURRIS Roland, LATOUR Agnès, DURRIS Jean, FAYARD Liliane, GAUMOND Marie-Thérèse, NOUVET Christine, ROCHE Alexandre, NARDINI Philippe, PALMIER David, LAURENT Florence et BERGEAT Lionel

Absents excusés : MEILLAND Pauline et GEORGES Pierre-Eric

Secrétaire de séance : Agnès LATOUR

Approbation du compte rendu :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé par Monsieur Pierre-Eric GEORGES concernant les remarques apportées par Monsieur Alexandre ROCHE sur le précédent compte rendu. Monsieur ROCHE ne répond pas. Le compte rendu n'appelant aucune autre observation est ensuite approuvé à l'unanimité.

Aménagement parking et voirie :

Monsieur Lionel BERGEAT rappelle que la commune n'a pas complètement utilisé les subventions attribuées pour les programmes voirie. Il est proposé de solder cette enveloppe en proposant la réalisation d'un enrobé de couleur devant la bibliothèque dans le prolongement de la mairie, la réalisation d'un bicouche sur le parking de la salle des fêtes, et l'aménagement du terrain Pouilly en parking (décaissement et empierrage dans un premier temps).

L'assemblée approuve à l'unanimité les devis d'Eiffage pour 12 559 € HT et Debrosse pour 8 859 €HT.

Intégration du chemin rural de Cromorel dans la voirie communale et communautaire :

Monsieur Lionel BERGEAT explique que la voirie de la route de la ravie à Cromorel qui est revêtue est un chemin rural. Il propose de l'intégrer dans le tableau des voies communales et devienne par ce fait communautaire. L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement collectif 2017 :

Monsieur le Maire présente ce rapport qui indique notamment les prix de notre service assainissement ainsi que la qualité de nos deux stations (Valezey et les Foriats). Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

Consultation des collectivités sur le projet de Secteurs d'Information sur les Sols :

Monsieur le Maire présente le dossier reçu de la Préfecture de la Loire qui nous informe que l'Etat élabore des secteurs d'information des sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé et la salubrité publiques et l'environnement. Sur notre territoire apparaît l'ancienne décharge de Sail-sous-Couzan au lieu dit « la Movette ». L'assemblée décide à l'unanimité de signaler également la décharge entre la route des balcons et la route des coteaux.

Suite à donner à l'avis de l'Etat sur notre projet de PLU :

Monsieur le Maire présente l'avis que l'Etat a émis sur notre projet de PLU. Il s'avère qu'il nous demande de supprimer encore des terrains de la zone constructible. Si nous souhaitons poursuivre notre démarche nous sommes obligés de nous soumettre à cet avis. Après discussion, le conseil municipal passe au vote. Il en ressort 1 abstention, 10 voix pour ne pas poursuivre et 1 voix pour

continuer. L'information sera donnée à Loire Forez agglomération pour cesser la mise en place d'un PLU. La commune continuera ainsi d'être régie par le règlement national d'urbanisme.

Conventions de partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque et inauguration :

Monsieur le Maire informe que le Département de la Loire vient de nous signifier l'attribution de la subvention de 6974€ pour l'achat du mobilier pour la bibliothèque.

Monsieur le Maire présente la convention qu'il propose de signer avec le Département de la Loire qui définit les conditions d'octroi de l'aide technique de celui-ci, et celle avec Loire Forez agglomération pour intégrer le réseau intercommunal des médiathèques – ludothèques du territoire Loire Forez. L'assemblée approuve ces deux conventions.

L'assemblée propose d'inaugurer la bibliothèque en début du mois de juillet. La date retenue est le 7 juillet 2018 à 11 heures.

Compte rendu des premières discussions en vue de la création d'une commune nouvelle :

Monsieur le Maire fait le compte rendu des premières réunions de travail qui ont eu lieu. Monsieur le Maire explique que 7 groupes de travail sont constitués avec deux élus de chaque conseil municipal. Ces groupes sont gouvernance, grands projets et développement économique, ressources humaines, finances-fiscalité, service à la population-vie associative, ccas et vie scolaire. Ces groupes vont faire l'état des lieux de l'existant, repérer les enjeux, les atouts, les écueils et définir les conditions de la réussite. Une réunion de présentation destinée aux conseillers municipaux des 4 communes est programmée le 27 juin.

Préparation de la visite de Monsieur le Sous-Préfet :

Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison a demandé à venir visiter notre commune ce mardi 19 juin à 9h30. Il est décidé de lui faire faire le tour du bourg avec visite notamment de la bibliothèque, de l'église. Nous lui offrirons un petit déjeuner au restaurant L'éveil des sens. Puis nous irons rendre visite au garage Roche, à la carrosserie Thevenon et enfin à la charcuterie Chazal.

Questions diverses :

Comme l'an dernier Monsieur le Maire propose d'offrir aux 11 enfants qui partent au collège une calculatrice. Cette proposition est approuvée à 11 voix pour et une abstention.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Desautel pour le remplacement des extincteurs qui est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 22 heures 45.

Trelins, le 13 avril 2018.

Jean Paul RAVEL, Maire,

